Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Charcutier, veuillez visiter :
bpcharcutier.fr/annales-sujets-et-corriges

BP CHARCUTIER • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Gestion - Compta. - Math. appliquées & Tech. commerciales

Session 2006 • Code sujet : **06-1619** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse de la répartition des ventes** (3 questions) — **Page 3**
2. **Calcul de la TVA du mois de mai** (1 question) — **Page 6**
3. **Gestion des stocks selon la méthode PEPS** (2 questions) — **Page 7**
4. **Plan de financement** (1 question) — **Page 9**
5. **Amortissements et conséquences fiscales** (2 questions) — **Page 10**
6. **Calcul des coûts et des marges** (1 question) — **Page 12**
7. **Communication médias** (1 question) — **Page 13**
8. **Communication hors média et prospectus** (2 questions) — **Page 14**
9. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 16**

Sujet officiel (PDF) : https://bpcharcutier.fr/assets/annales/bp-charcutier/U41 - Gestion - comptabilité, mathématiques appliqués et techniques commerciales/2006/BP Charcutier - U41 - Gestion - comptabilité, mathématiques appliqués et techniques commerciales - Session 2006 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse de la répartition des ventes

Dans l'entreprise « FIN GOURMET », le gérant veut analyser le chiffre d'affaires TTC du mois de mai, réparti entre charcuterie, charcuterie fine, plats préparés et banquets. Les données du document 1 servent à compléter le tableau de répartition, à réaliser un graphique circulaire et à calculer le chiffre d'affaires hors taxe.

Annexe 1

Question 1. À partir des chiffres d'affaires TTC du document 1, compléter le tableau de répartition des ventes en euros, en pourcentages arrondis à 0,1 près et en degrés, avec les totaux.

Le total TTC est la somme des quatre ventes. Pour chaque vente, la part est calculée par $\text{C.A.} \div 12\,240 \times 100$; l'angle du secteur vaut $\text{C.A.} \div 12\,240 \times 360°$. Les pourcentages sont arrondis au dixième demandé et les angles au degré près.

Vente	C.A. TTC	Part	Angle
Charcuterie	3 980 €	32,5 %	117°
Charcuterie fine	1 260 €	10,3 %	37°
Plats préparés	2 800 €	22,9 %	82°
Banquets	4 200 €	34,3 %	124°
Total	**12 240 €**	**100,0 %**	**360°**

Les angles arrondis totalisent bien 360°.

Annexe 1 complétée

	C.A. TTC en €	En % (à 0,1 près)	En degrés
Charcuterie	3 980 €	32,5 %	117°
Charcuterie fine	1 260 €	10,3 %	37°
Plats préparés	2 800 €	22,9 %	82°
Banquets	4 200 €	34,3 %	124°
TOTAL	12 240 €	100,0 %	360°

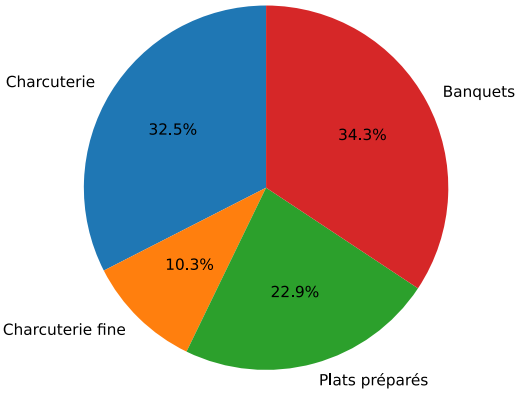
✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Total : 12 240 € ; 100,0 % ; 360°.

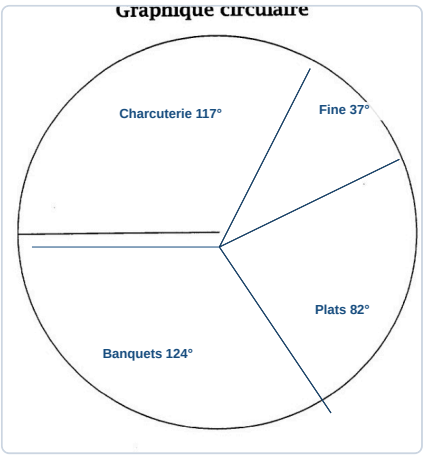
Annexe 2

Question 2. Réaliser le graphique circulaire correspondant à la répartition des ventes.

En partant du rayon horizontal déjà tracé sur l'annexe, partager le cercle dans l'ordre du tableau : charcuterie 117°, charcuterie fine 37°, plats préparés 82°, puis banquets 124°. Reporter chaque angle au rapporteur depuis le rayon précédent. Le dernier rayon rejoint le rayon de départ, car les angles arrondis forment un tour complet de 360°. Inscrire le nom de chaque vente dans son secteur.



Annexe 2 : secteurs tracés



✓ RÉPONSE À RETENIR

Charcuterie : 117° ; charcuterie fine : 37° ; plats préparés : 82° ; banquets : 124°.

Annexe 3

Question 3. Calculer et justifier le chiffre d'affaires total hors taxe en distinguant les montants TTC soumis aux taux de 5,5 % et de 19,6 %, puis compléter le tableau.

Le chiffre d'affaires TTC total est de 12 240 €. À 5,5 %, la part représente 65 % du total ; le reste, soit 35 %, est taxé à 19,6 %. Pour convertir le TTC en HT, diviser par 1 + le taux de TVA. Les montants HT sont arrondis au centime.

Taux	C.A. TTC	C.A. HT
5,5 %	7 956,00 €	7 541,23 €
19,6 %	4 284,00 €	3 581,94 €
Total	**12 240,00 €**	**11 123,17 €**

Calculs : $12\,240 \times 0{,}65 = 7\,956$ € ; $12\,240 \times 0{,}35 = 4\,284$ € ; $7\,956 \div 1{,}055 = 7\,541{,}23$ € et $4\,284 \div 1{,}196 = 3\,581{,}94$ €.

Annexe 3 complétée

CALCUL DU CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXE (justifiez les calculs)

	TTC	HT
CA à 5,5 %	7 956,00 €	7 541,23 €
CA à 19,6 %	4 284,00 €	3 581,94 €
TOTAL	12 240,00 €	11 123,17 €

✓ RÉPONSE À RETENIR

Chiffre d'affaires total hors taxe : 11 123,17 €.

2. Calcul de la TVA du mois de mai

L'entreprise doit déterminer la TVA à décaisser pour le mois de mai. Les ventes du document 1 et les achats, charges et acquisition du document 2 permettent de calculer la TVA collectée et la TVA déductible.

Annexe 4

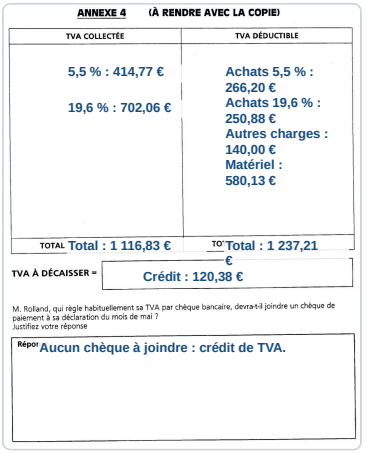
Question 1. À partir des documents 1 et 2, calculer la TVA collectée et la TVA déductible, déterminer la TVA à décaisser pour le mois de mai, puis indiquer si M. Rolland doit joindre un chèque de paiement à sa déclaration et justifier la réponse.

Le chiffre d'affaires TTC est de 3 980 + 1 260 + 2 800 + 4 200 = 12 240 €. Les ventes taxées à 5,5 % représentent 12 240 × 65 % = 7 956 € TTC ; le reste, soit 4 284 € TTC, est taxé à 19,6 %. Pour un montant TTC, la TVA incluse vaut TTC × taux ÷ (100 + taux).

TVA collectée	Calcul	Montant
5,5 %	7 956 × 5,5 ÷ 105,5	414,77 €
19,6 %	4 284 × 19,6 ÷ 119,6	702,06 €
Total collectée		1 116,83 €
Total déductible	4 840 × 5,5 % + 1 280 × 19,6 % + 140 + 3 540 × 19,6 ÷ 119,6	1 237,21 €

La TVA déductible dépasse la TVA collectée : la différence constitue un crédit de TVA, et non une somme à payer.

Annexe 4 complétée



ANNEXE 4 (À RENDRE AVEC LA COPIE)

TVA COLLECTÉE	TVA DÉDUCTIBLE
5,5 % : 414,77 € 19,6 % : 702,06 €	Achats 5,5 % : 266,20 € Achats 19,6 % : 250,88 € Autres charges : 140,00 € Matériel : 580,13 €
TOTAL Total : 1 116,83 €	TOTAL Total : 1 237,21 €

TVA À DÉCAISSER = Crédit : 120,38 €

M. Rolland, qui règle habituellement sa TVA par chèque bancaire, devra-t-il joindre un chèque de paiement à sa déclaration du mois de mai ? Justifiez votre réponse

Réponse : Aucun chèque à joindre : crédit de TVA.

✓ RÉPONSE À RETENIR

TVA à décaisser : 0 €. Crédit de TVA : 120,38 €. Aucun chèque à joindre.

3. Gestion des stocks selon la méthode PEPS

Le dossier porte sur le suivi des pommes de terre de référence PDT47, avec un stock initial et des entrées et sorties datées. La fiche de stock doit être complétée selon la méthode du premier entré, premier sorti, puis comparée au coût unitaire moyen pondéré de la quinzaine.

Annexe 5

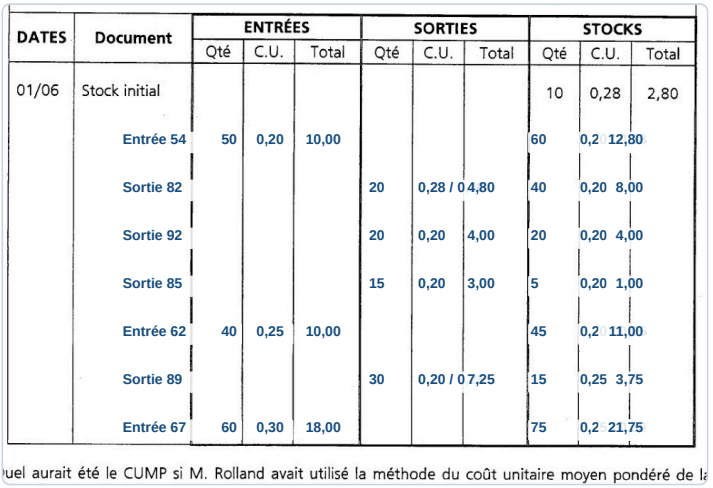
Question 1. À l'aide des bons d'entrée et de sortie du document 3, compléter en kilos la fiche de stock PDT47 selon la méthode PEPS, en renseignant les quantités, coûts unitaires et montants des mouvements et des stocks.

Le PEPS valorise chaque sortie au coût des lots les plus anciens. Le stock initial de 10 kg à 0,28 €/kg est indiqué sur la fiche. Les deux bons du 05/06 sont comptabilisés séparément ; le stock après chaque mouvement est calculé en respectant l'ordre chronologique.

Date, document	Entrée : quantité, C.U., montant	Sortie : quantité, C.U., montant	Stock après mouvement : lots et valeur
03/06, entrée 54	50 kg ; 0,20 € ; 10,00 €	-	10 kg à 0,28 € + 50 kg à 0,20 € = 12,80 €
05/06, sortie 82	-	20 kg : 10 kg à 0,28 € et 10 kg à 0,20 € ; 4,80 €	40 kg à 0,20 € = 8,00 €
05/06, sortie 92	-	20 kg à 0,20 € ; 4,00 €	20 kg à 0,20 € = 4,00 €
08/06, sortie 85	-	15 kg à 0,20 € ; 3,00 €	5 kg à 0,20 € = 1,00 €
09/06, entrée 62	40 kg ; 0,25 € ; 10,00 €	-	5 kg à 0,20 € + 40 kg à 0,25 € = 11,00 €
12/06, sortie 89	-	30 kg : 5 kg à 0,20 € et 25 kg à 0,25 € ; 7,25 €	15 kg à 0,25 € = 3,75 €
15/06, entrée 67	60 kg ; 0,30 € ; 18,00 €	-	15 kg à 0,25 € + 60 kg à 0,30 € = 21,75 €

Les entrées correspondent à 5 sacs de 10 kg, puis 3 sacs de 20 kg. Le stock final respecte le maximum de 75 kg indiqué sur la fiche.

Fiche de stock PEPS complétée



DATES	Document	ENTRÉES			SORTIES			STOCKS		
		Qté	C.U.	Total	Qté	C.U.	Total	Qté	C.U.	Total
01/06	Stock initial							10	0,28	2,80
	Entrée 54	50	0,20	10,00				60	0,2	12,80
	Sortie 82				20	0,28 / 0	4,80	40	0,20	8,00
	Sortie 92				20	0,20	4,00	20	0,20	4,00
	Sortie 85				15	0,20	3,00	5	0,20	1,00
	Entrée 62	40	0,25	10,00				45	0,2	11,00
	Sortie 89				30	0,20 / 0	7,25	15	0,25	3,75
	Entrée 67	60	0,30	18,00				75	0,2	21,75

uel aurait été le CUMP si M. Rolland avait utilisé la méthode du coût unitaire moyen pondéré de la

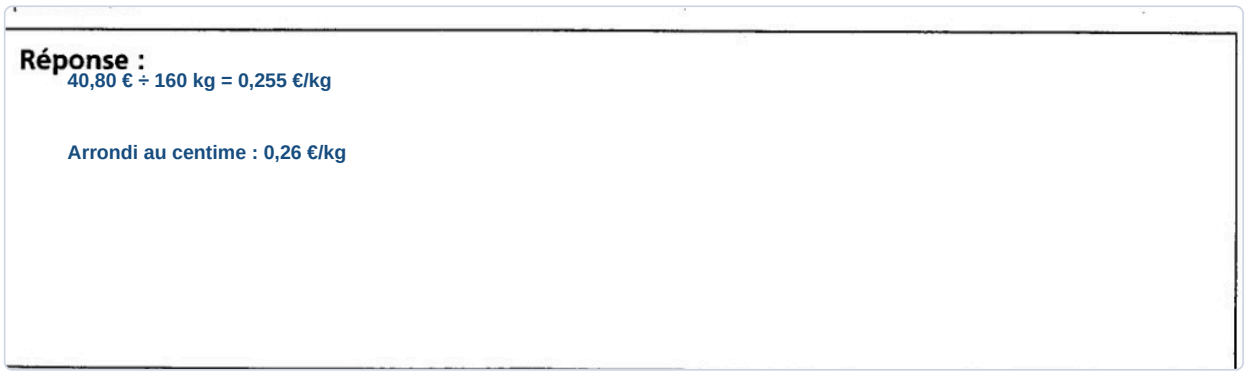
✓ RÉPONSE À RETENIR

Stock final au 15/06 : 75 kg, valorisé à 21,75 €.

Question 2. Indiquer quel aurait été le coût unitaire moyen pondéré de la quinzaine si M. Rolland avait utilisé cette méthode.

Le CUMP de la quinzaine se calcule en divisant la valeur totale du stock initial et des entrées par leur quantité totale. Valeur disponible : 2,80 € + 10,00 € + 10,00 € + 18,00 € = 40,80 €. Quantité disponible : 10 + 50 + 40 + 60 = 160 kg. Ainsi, 40,80 € ÷ 160 kg = 0,255 €/kg, soit 0,26 €/kg arrondi au centime.

CUMP inscrit dans la zone de réponse



✓ **RÉPONSE À RETENIR**

CUMP de la quinzaine : 0,255 €/kg, soit 0,26 €/kg au centime près.

4. Plan de financement

M. Rolland prévoit des travaux d'aménagement du magasin et l'achat de matériel divers, de mobilier, de matériel informatique et d'un véhicule. Les besoins sont indiqués TTC avec leurs taux de TVA, et les ressources comprennent un apport et une subvention.

Annexe 6

Question 1. À partir du document 4, présenter le plan de financement en montants hors taxe, inscrire les besoins et les ressources disponibles, puis calculer le montant de l'emprunt nécessaire.

Pour chaque besoin, on calcule le montant HT par la formule : montant TTC ÷ (1 + taux de TVA), puis on arrondit au centime. Les ressources connues sont déjà données en euros.

Besoins	Montant HT	Ressources	Montant
Travaux, TVA 5,5 %	4 700 ÷ 1,055 = 4 454,98 €	Apport	15 000,00 €
Travaux, TVA 19,6 %	7 820 ÷ 1,196 = 6 538,46 €	Subvention	1 500,00 €
Matériel divers	3 050 ÷ 1,196 = 2 550,17 €	Emprunt	14 665,68 €
Mobilier	1 940 ÷ 1,196 = 1 622,07 €		
Matériel informatique	1 794 ÷ 1,196 = 1 500,00 €		
Véhicule	17 342 ÷ 1,196 = 14 500,00 €		
Total	**31 165,68 €**	**Total**	**31 165,68 €**

L'emprunt équilibre le plan : 31 165,68 - 15 000 - 1 500 = 14 665,68 €.

Annexe 6 complétée : plan de financement HT

BESOINS	MONTANT	RESSOURCES	MONTANT
Travaux 5,5 %	4 454,98 €	Apport	15 000,00 €
Travaux 19,6 %	6 538,46 €	Subvention	1 500,00 €
Matériel divers	2 550,17 €		
Mobilier	1 622,07 €		
Matériel informatique	1 500,00 €		
Véhicule	14 500,00 €		
		EMPRUNT Emprunt	14 665,68 €
TOTAL BESOINS TOTAL	31 165,68 €	TOTAL RESSOURCES TOTAL	31 165,68 €

✓ RÉPONSE À RETENIR

Total des besoins HT : 31 165,68 € ; emprunt nécessaire : **14 665,68 €**.

5. Amortissements et conséquences fiscales

Le véhicule, acquis le 25 juin 2006, est amorti en linéaire sur cinq ans; le matériel informatique, acquis le 17 juin 2006, est amorti en dégressif sur quatre ans avec un coefficient de 1,75. La consigne mentionne des extraits au 31/12/2006, mais l'annexe 8 porte les dates du 31/12/07 et du 31/12/2007.

Annexe 7

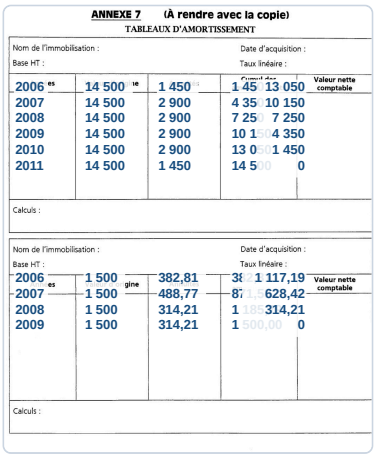
Question 1. À l'aide du document 4 et des modalités d'acquisition et d'amortissement indiquées, compléter les tableaux d'amortissement du véhicule et du matériel informatique, en présentant les calculs nécessaires.

Les bases HT se calculent par TTC ÷ 1,196 : véhicule 17 342 ÷ 1,196 = 14 500 € ; informatique 1 794 ÷ 1,196 = 1 500 €. Le véhicule est amorti au taux de 20 % ; sa première annuité couvre 6 mois. Pour l'informatique, le taux dégressif est 25 % × 1,75 = 43,75 % ; la première annuité couvre 7 mois. En 2008, le linéaire sur les deux années restantes devient supérieur au dégressif : la VNC est alors répartie également jusqu'à la fin de la durée.

Véhicule, acquis le 25/06/2006	Valeur d'origine (€)	Annuité (€)	Cumul (€)	VNC (€)
Base HT : 14 500 ; taux linéaire : 20 %				
2006	14 500	1 450	1 450	13 050
2007	14 500	2 900	4 350	10 150
2008	14 500	2 900	7 250	7 250
2009	14 500	2 900	10 150	4 350
2010	14 500	2 900	13 050	1 450
2011	14 500	1 450	14 500	0

Matériel informatique, acquis le 17/06/2006	Valeur d'origine (€)	Annuité (€)	Cumul (€)	VNC (€)
Base HT : 1 500 ; taux dégressif : 43,75 %				
2006	1 500	382,81	382,81	1 117,19
2007	1 500	488,77	871,58	628,42
2008	1 500	314,21	1 185,79	314,21
2009	1 500	314,21	1 500,00	0

Tableaux d'amortissement complétés



ANNEXE 7 (À rendre avec la copie)

TABLEAUX D'AMORTISSEMENT

Nom de l'immobilisation : Date d'acquisition :

Base HT : Taux linéaire :

2006	14 500	1 450	1 450	13 050
2007	14 500	2 900	4 350	10 150
2008	14 500	2 900	7 250	7 250
2009	14 500	2 900	10 150	4 350
2010	14 500	2 900	13 050	1 450
2011	14 500	1 450	14 500	0

Valeur nette comptable

Calculs :

Nom de l'immobilisation : Date d'acquisition :

Base HT : Taux linéaire :

2006	1 500	382,81	382,81	1 117,19
2007	1 500	488,77	871,58	628,42
2008	1 500	314,21	1 185,79	314,21
2009	1 500	314,21	1 500,00	0

Valeur nette comptable

Calculs :

✓ RÉPONSE À RETENIR

Dotations 2007 : véhicule 2 900 € ; matériel informatique 488,77 €.

Annexe 8

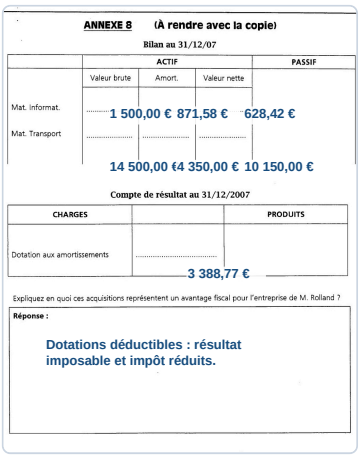
Question 2. Compléter les extraits du bilan et du compte de résultat avec les valeurs brutes, amortissements, valeurs nettes comptables et dotations demandés, puis expliquer l'avantage fiscal que représentent ces acquisitions. La consigne indique le 31/12/2006, tandis que l'annexe indique le 31/12/07 pour le bilan et le 31/12/2007 pour le compte de résultat.

L'annexe 8 date le bilan et le compte de résultat du 31/12/2007 ; je retiens cette date, malgré la mention 31/12/2006 dans la consigne du dossier. Au bilan, la valeur brute est la base HT et la VNC correspond à la valeur brute moins les amortissements cumulés. Les dotations 2007 sont celles de l'exercice : 2 900 € pour le véhicule et 488,77 € pour l'informatique.

Immobilisation au 31/12/2007	Valeur brute (€)	Amortissements cumulés (€)	Valeur nette (€)
Matériel informatique	1 500,00	871,58	628,42
Matériel de transport	14 500,00	4 350,00	10 150,00

Au compte de résultat 2007, les dotations totalisent 2 900 + 488,77 = 3 388,77 €. Elles sont déductibles du résultat imposable : elles réduisent l'impôt dû sans entraîner, à elles seules, de décaissement.

Annexe 8 complétée pour 2007



ANNEXE 8 (À rendre avec la copie)

Bilan au 31/12/07

	ACTIF			PASSIF
	Valeur brute	Amort.	Valeur nette	
Mat. informat.	1 500,00 €	871,58 €	628,42 €	
Mat. Transport	14 500,00 €	4 350,00 €	10 150,00 €	

Compte de résultat au 31/12/2007

CHARGES		PRODUITS
Dotation aux amortissements	3 388,77 €	

Expliquez en quoi ces acquisitions représentent un avantage fiscal pour l'entreprise de M. Rolland ?

Réponse :

Dotations déductibles : résultat imposable et impôt réduits.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Bilan au 31/12/2007 : VNC informatique 628,42 € et véhicule 10 150 €. Dotations 2007 : 3 388,77 €.

6. Calcul des coûts et des marges

L'entreprise souhaite proposer des ballotins de saumon fumé au chèvre chaud, préparés pour quatre personnes à partir des ingrédients du document 5. Les frais directs de fabrication représentent 40 % du coût matières total, les charges indirectes sont de 0,60 € par préparation et un prix de vente TTC est indiqué.

Annexe 9

Question 1. Calculer le coût matières pour quatre personnes, puis le coût de revient total et unitaire en tenant compte des charges directes et indirectes. À partir du prix de vente unitaire TTC et du taux de TVA indiqué, compléter le calcul du prix HT, du coût matières et de la marge commerciale en euros et en pourcentage.

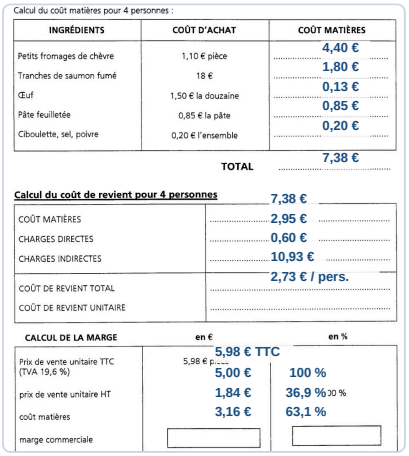
Pour 4 personnes, le coût des matières est :

Ingrédient	Calcul	Coût
Fromages	4 × 1,10 €	4,40 €
Saumon fumé	100 g × 18 €/kg	1,80 €
Œuf	1,50 € ÷ 12	0,13 €
Pâte feuilletée	1 × 0,85 €	0,85 €
Ciboulette, sel, poivre	Forfait	0,20 €

Total non arrondi : 7,375 €, soit 7,38 €. Charges directes : 7,375 × 40 % = 2,95 €. Coût de revient : 7,375 + 2,95 + 0,60 = 10,925 €, soit 10,93 € pour 4, donc 2,73 € par personne. Le prix HT unitaire est 5,98 ÷ 1,196 = 5,00 €. La marge commerciale est calculée sur le coût matières unitaire, rapporté au prix HT.

Coût matières unitaire : 7,375 ÷ 4 = 1,84 €. Marge : 5,00 − 1,84375 = 3,16 €, soit 63,1 % du prix HT ; le coût matières représente 36,9 %.

Annexe 9 complétée



Calcul du coût matières pour 4 personnes :

INGRÉDIENTS	COÛT D'ACHAT	COÛT MATIÈRES
Petits fromages de chèvre	1,10 € pièce	4,40 €
Tranches de saumon fumé	18 €	1,80 €
Œuf	1,50 € la douzaine	0,13 €
Pâte feuilletée	0,85 € la pâte	0,85 €
Ciboulette, sel, poivre	0,20 € l'ensemble	0,20 €
	TOTAL	7,38 €

Calcul du coût de revient pour 4 personnes

COÛT MATIÈRES	7,38 €
CHARGES DIRECTES	2,95 €
CHARGES INDIRECTES	0,60 €
COÛT DE REVIENT TOTAL	10,93 €
COÛT DE REVIENT UNITAIRE	2,73 € / pers.

CALCUL DE LA MARGE	en €	en %
Prix de vente unitaire TTC (TVA 19,6 %)	5,98 € TTC	
	5,00 €	100 %
prix de vente unitaire HT	1,84 €	36,9 %
coût matières	3,16 €	63,1 %
marge commerciale		

✓ RÉPONSE À RETENIR

Pour 4 personnes : coût matières 7,38 €, coût de revient total 10,93 €, soit 2,73 € par personne. Prix HT unitaire : 5,00 € ; marge commerciale : 3,16 €, soit 63,1 %.

7. Communication médias

M. Rolland souhaite informer ses clients des travaux réalisés dans son magasin et hésite entre plusieurs médias. Le candidat doit comparer la presse, la radio et l'affichage en indiquant pour chacun un avantage et un inconvénient.

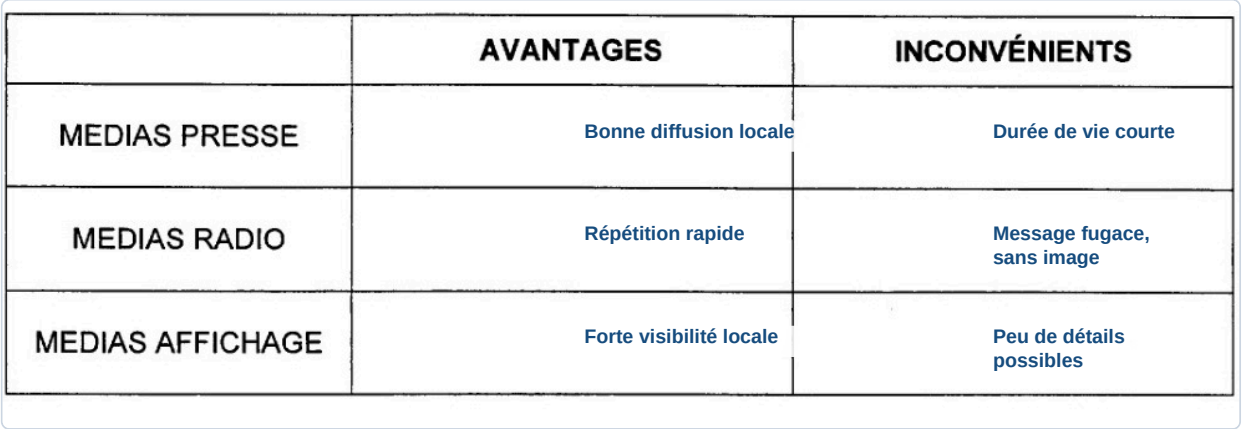
Annexe 10

Question 1. Donner un avantage et un inconvénient pour chacun des médias suivants : presse, radio et affichage.

Pour annoncer les travaux, le choix dépend de la portée recherchée et de la façon dont le message sera reçu. La presse locale et l'affichage peuvent viser les clients proches du commerce. La radio permet de répéter l'annonce, mais ne transmet ni image ni support à conserver. Chaque média présente donc un avantage et une limite.

Média	Avantage	Inconvénient
Presse	Bonne diffusion locale	Durée de vie courte
Radio	Message répétable rapidement	Message fugace, sans image
Affichage	Forte visibilité locale	Peu de détails possibles

Annexe 10 complétée



	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
MEDIAS PRESSE	Bonne diffusion locale	Durée de vie courte
MEDIAS RADIO	Répétition rapide	Message fugace, sans image
MEDIAS AFFICHAGE	Forte visibilité locale	Peu de détails possibles

✓ RÉPONSE À RETENIR

Presse : diffusion locale ; radio : répétition ; affichage : visibilité. Limites : durée courte, message fugace ou peu détaillé.

8. Communication hors média et prospectus

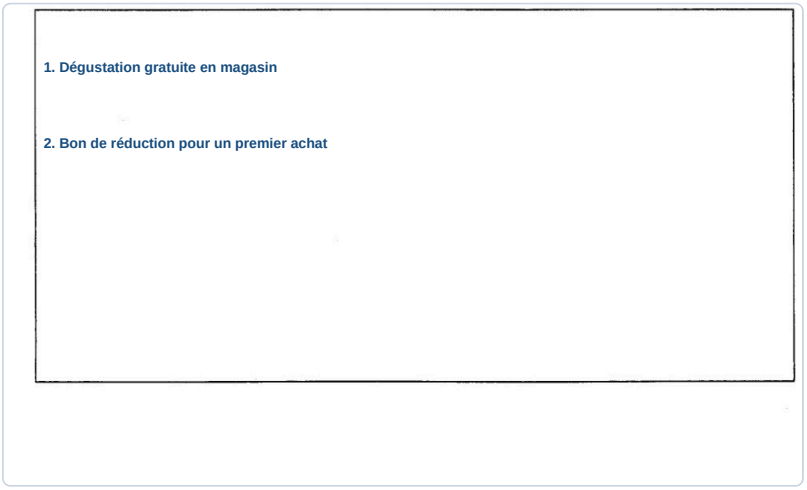
Pour faire découvrir les ballotins de saumon fumé au chèvre chaud, l'entreprise envisage des actions promotionnelles. Elle souhaite aussi transmettre à un publicitaire les éléments à faire figurer sur un prospectus distribué dans sa zone de chalandise.

Annexe 11

Question 1. Citer deux actions promotionnelles permettant de faire découvrir les ballotins de saumon fumé au chèvre chaud.

Pour faire découvrir le produit, proposer en magasin une dégustation gratuite de petites portions et remettre aux clients un bon de réduction pour leur premier achat.

Actions promotionnelles



✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Dégustation gratuite et bon de réduction pour un premier achat.

Annexe 12

Question 2. Indiquer les éléments à faire apparaître sur la demande destinée au publicitaire pour la réalisation du prospectus présentant le nouveau produit et distribué dans la zone de chalandise.

Indiquer au publicitaire le nom du produit, « Ballotins de saumon fumé au chèvre chaud », son prix de vente de 5,98 € TTC la pièce et les coordonnées de l'entreprise : FIN GOURMET, 8 rue du Banquet, 14329 Traiteur, tél. 02 31 54 18 96. Prévoir un visuel appétissant, un message incitant à l'achat et la mention d'une distribution dans la zone de chalandise.

Informations pour le prospectus


Prospectus

Produit : nom et description

Visuel appétissant et message d'achat

Prix : 5,98 € TTC la pièce

FIN GOURMET : coordonnées complètes

Distribution dans la zone de chalandise

✓ RÉPONSE À RETENIR

Produit et visuel, prix : 5,98 € TTC la pièce, coordonnées de FIN GOURMET et distribution dans la zone de chalandise.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2006)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve E4-U41 du B.P. Charcutier Traiteur, session 2006, porte le code sujet 06-1619 et dure quatre heures; aucun coefficient n'est indiqué. À partir de l'entreprise FIN GOURMET, elle évalue la répartition des ventes, la TVA, la gestion des stocks, le financement, les amortissements, les coûts et marges, ainsi que les choix de communication commerciale.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Part en pourcentage = chiffre d'affaires de la catégorie / chiffre d'affaires total × 100; angle du secteur = part en pourcentage × 360°.
- TVA à décaisser = TVA collectée sur les ventes - TVA déductible sur les achats, charges et acquisitions ouvrant droit à déduction.
- En PEPS, les sorties sont valorisées au coût des lots entrés les premiers; le CUMP divise la valeur totale disponible par la quantité totale disponible.
- Le coût de revient additionne coût matières, charges directes et charges indirectes; la marge commerciale compare le prix de vente HT au coût matières.

Points de vigilance & attentes du jury

- Vérifier que le total des pourcentages vaut 100 % et que les angles du graphique circulaire totalisent 360°.
- Séparer les taux de TVA et convertir les montants TTC en HT avant de calculer la TVA ou les besoins de financement.
- Respecter l'ordre chronologique des mouvements de stock et appliquer PEPS aux lots successifs.
- Distinguer les amortissements linéaire et dégressif, tenir compte des dates d'acquisition et relever l'écart de date entre la consigne et l'annexe 8.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment convertir une vente TTC en montant HT pour calculer la TVA ?

Pour un taux de TVA t, le montant HT se calcule en divisant le montant TTC par 1 + t. La TVA correspond ensuite au montant HT multiplié par t. Effectuez ces calculs séparément pour chaque taux applicable.

Q : Quelle différence faut-il retenir entre PEPS et CUMP ?

Avec PEPS, chaque sortie est valorisée en prélevant d'abord les quantités du lot le plus ancien. Le CUMP de la période se calcule en divisant la valeur totale des quantités disponibles par leur quantité totale.

Q : Comment organiser son temps pour traiter les huit dossiers ?

Le sujet ne donne pas de répartition officielle du temps par dossier. Repérez les documents et annexes associés à chaque tâche, avancez dossier par dossier et gardez du temps pour vérifier les calculs, les unités et les réponses écrites.

Q : Quels critères de notation ou normes officielles sont précisés dans le sujet ?

Aucun barème détaillé ni coefficient n'est imprimé dans les pages fournies. Les annexes demandent toutefois des calculs justifiés, des tableaux complétés et des réponses adaptées aux unités, aux taux de TVA et aux consignes indiqués.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpcharcutier.fr/assets/annales/bp-charcutier/U41 - Gestion - comptabilité, mathématiques appliqués et techniques commerciales/2006/BP Charcutier - U41 - Gestion - comptabilité, mathématiques appliqués et techniques commerciales - Session 2006 - 1-Sujet.pdf

Ressources BP Charcutier : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.